

Jeudi 4 Février 1993

Tennis à Aubonne

# Un troisième court en vue

**Aubonne envisage de construire un troisième court de tennis et d'agrandir de sept mètres le terrain du FC Chêne. Un préavis a été déposé mardi à cet effet. Un rapport concernant les activités sportives dans le bourg va plus loin.**

En réponse à la motion Adrien Streit, déposée le 10 novembre 1992, qui posait des questions relatives aux activités sportives aubonnoises et à leur développement, la Municipalité a procédé, lors du Conseil communal de mardi, à la lecture d'un rapport.

## TENNIS PRISÉ

Il souligne notamment que le plan d'intention concernant la répartition des activités sur les terrains du Chêne est modifié dans l'intention d'y créer, dans les meilleurs délais, un troisième court de tennis (voir schéma ci-dessus) pour satisfaire la demande croissante. Mais aussi de construire des vestiaires indépendants du Centre culture sportif du Chêne (CCSC) destinés particulièrement aux footballeurs.

Ce dernier point a suscité la réaction du motionnaire qui se demandait si une telle construction est prioritaire au regard de la conjoncture.

## POTHÉTIQUE

Le rapport insistait également sur le fait que la construction d'un centre sportif en dehors du Chêne semble actuellement très hypothétique et que le déplacement des activités sportives populaires (football, tennis) serait une mauvaise opération: «le pôle d'attraction ou de développement doit rester le plus

longtemps possible au centre de la localité».

## Conseil communal

Concernant les besoins scolaires au Chêne, toujours selon le rapport, l'emplacement d'une nouvelle salle de gymnastique reste à déterminer.

## TROISIÈME COURT

Cette étude a conduit la Municipalité à déposer un préavis qui défend la création d'un troisième court de tennis. Il sera en gazon synthétique pour des raisons d'entretien et de durée d'utilisation.

La participation financière de la commune se montera à 100'000 francs. Pour permettre la construction du court, le club de pétanque a accepté de se déplacer au clos d'équarrissage. Un crédit de 20'000 francs a été demandé pour l'aménagement du clos.

## TERRAIN «ADULTE»

Cependant le troisième court entre en conflit avec les buts et la barrière du terrain de football. Sa création oblige donc de déplacer le terrain vers l'ouest. Des travaux qui donnent l'occasion de l'agrandir de sept mètres pour lui donner des dimensions «d'adulte» (25'000 francs). Coût total de l'opération et par là même du crédit

demandé par la Municipalité: 145'000 francs.

## VESTIAIRES ET BUVETTE

La construction de vestiaires destinés particulièrement aux footballeurs à côté du terrain

du Chêne ne fait pas encore l'objet d'un préavis. Elle permettrait un désencombrement des installations sanitaires du CCSC. La bâtisse abriterait aussi une buvette mieux conçue et mieux située (à l'emplacement actuel du lancer du boulet).

Elle permettrait notamment au FC Chêne de récolter plus de fonds et répondrait mieux à sa fonction culturelle.

Jean-Luc FORNELLI

## AUBONNE

### Un point pour le tennis

Lors de son assemblée générale de jeudi passé, le Tennis-Club d'Aubonne a pu enfin avancer dans les projets du fameux troisième court de tennis.

Le débat qui s'était ouvert il y a quelques mois au sujet d'un troisième court de tennis devrait trouver une solution. La clause du besoin pour ce nouveau court n'a jamais été remise en question. Son emplacement sous le Chêne avait par contre, on s'en souvient, soulevé moult oppositions.

Par ces travaux, le terrain de football, ainsi que les courts pourront retrouver des dimensions qui correspondent aux normes officielles. «Si le préavis déposé mardi concernant la construction du troisième court est accepté, les travaux débuteraient à la fin de la saison de football, et après la Fête des pupilles et pupillettes de La Côte».

Le club de tennis compte 200 membres, dont la plus grande partie sont des juniors. Dans son souci de favoriser les activités de la jeunesse, la Municipalité soutient donc le projet de réaménagement.

Par ailleurs, le tennis-club a liquidé sans autre les questions statutaires. Comme pour les autres sociétés aubonnoises, les problèmes financiers sont résolus grâce au succès des lots organisés par l'Union des sociétés locales. Le club est dynamique. Il compte quatre équipes interclubs seniors, et quatre juniors.

Deux jeunes filles, Mélanie Renaud et Elodie Dupraz, 1980, ont remporté, l'an passé, la Coupe vaudoise interclubs. Au comité, M. Nicolas Michel a été remplacé par M. François Wieland. (gb)